

## ► La Fondation du patrimoine

**Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine.** la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

**Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs,** au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

**1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques\***

\*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité** et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts,** composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

### ► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : [dpo@fondation-patrimoine.org](mailto:dpo@fondation-patrimoine.org). Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org).

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

## ► Contacts



### FONDATION DU PATRIMOINE

Pays de la Loire  
110, rue de Frémur  
49000 Angers  
02 41 39 48 98  
[paysdelaloire@fondation-patrimoine.org](mailto:paysdelaloire@fondation-patrimoine.org)  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

Suivez-nous sur    



### MAIRIE DE CLISSON

3 Grande rue de la Trinité  
44190 Clisson  
02 40 80 17 78  
[contact@mairie-clisson.fr](mailto:contact@mairie-clisson.fr)  
[www.mairie-clisson.fr](http://www.mairie-clisson.fr)

FONDATION



DU PATRIMOINE

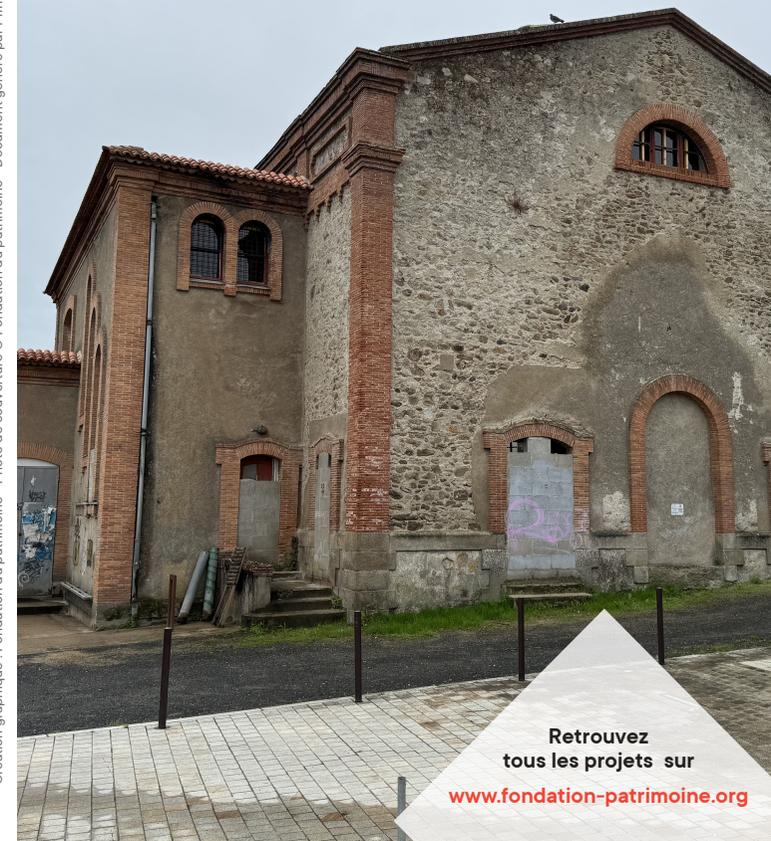
► Je donne !

Pour la restauration du

## Théâtre le Tivoli à Clisson

en Loire-Atlantique

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez  
tous les projets sur  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

## ► Une renaissance culturelle pour le Tivoli

### ◆◆ LE PROJET

En 2008, un important incendie se déclare au sein du théâtre et emporte le toit principal ainsi que les menuiseries extérieures. Le projet, porté par la Mairie de Clisson et par l'association Sauvons le Tivoli, est de restaurer à l'identique ces éléments afin de faire du théâtre un espace couvert et clos prêt à accueillir du public.

À ce jour, des travaux de mise en sécurité ont déjà été réalisés et la collecte de dons permettra de soutenir les prochaines phases. La première portera sur la toiture, disparue depuis l'incendie, et la seconde concernera la restauration des façades et des menuiseries extérieures.

### ◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Construit en 1905 à l'initiative de Marguerite Antoinette Lemot, petite-fille du célèbre sculpteur François Frédéric Lemot, le Tivoli est à l'origine un théâtre. Il répond aux goûts de sa marraine, grande amatrice de chant lyrique et chanteuse à ses heures perdues, mais s'inscrit surtout dans le style architectural italianisant caractéristique de la ville de Clisson. Plus tard, le théâtre devient cinéma.

### ◆◆ LA VALORISATION

Une fois les travaux de restauration réalisés, le projet de valorisation est de préserver la vocation culturelle du lieu en imaginant des halles ouvertes. Il sera donc de nouveau possible d'y accueillir des spectacles, des expositions, des conférences, des performances, des répétitions d'activités culturelles ou des manifestations de valorisation du patrimoine local.

Dans un esprit participatif, l'animation et la mise en valeur du lieu sera pensée en collaboration avec les associations et la population locale afin d'en faire un espace partagé.

**Découvrez les contreparties offertes aux donateurs** sur la page internet du projet : [www.fondation-patrimoine.org/101850](http://www.fondation-patrimoine.org/101850)

<b>Montant des travaux</b>	<b>395 668 € HT</b>
<b>Objectif de collecte</b>	<b>50 000 €</b>
<b>Début des travaux</b>	<b>Septembre 2025</b>

Crédit photos © Fondation du patrimoine



## ► Bulletin de don

### ► Oui, je fais un don pour aider la restauration du Théâtre le Tivoli à Clisson

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

#### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/101850](http://www.fondation-patrimoine.org/101850)

ou en flashant le QR code ci-contre.



#### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Pays de la Loire, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine  
Théâtre le Tivoli à Clisson**

#### Le montant de mon don est de

80 €  150 €  250 €  500 €  \_\_\_\_\_ €

Raison sociale\* : \_\_\_\_\_

Forme juridique\* : \_\_\_\_\_ SIREN\* : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

\*Informations obligatoires pour les entreprises

### ► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40% au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre